

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-247200686-20231213-D\_13\_12\_23\_19-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/12/2023

Affichage : 19/12/2023

**Délibération n°13-12-2023-019**

*7.6 Contributions budgétaires*

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE *Séance du Mercredi 13 décembre 2023*

Date de convocation	7 décembre 2023
Date d'affichage	7 décembre 2023

Membres en exercice	55
Membres présents	43
Votants	52 (dont 9 pouvoirs)

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, le 13 décembre à 18h00, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle des fêtes à La Chapelle du Bois, sous la présidence de M. Didier REVEAU.

**Etaient présents** : 41 - M. Serge AUGER, M. Éric BARBIER, M. Pierre BOULARD, M. Pascal BOURGOIN, M. Régis BOURNEUF, M. Régis BREBION, M. Nicolas CHABLE, M. Guy CHEVAUCHER, M. Jean-Pierre CIRON, M. Joël CIRON, Mme Christine CORMIER, M. Dominique COUALLIER, M. Alain CRUCHET, M. Arnault de CALONNE, M. Éric DESCOMBES, M. Jean DUMUR, Mme Patricia ÉDET, M. Dominique ÉDON, M. Yves GOULLIER, M. Gérard GUESNÉ, M. Jean-Yves HERMELINE, Mme Cécile KNITTEL, Mme Marie-Line LEDRU, Mme Michèle LEGESNE, Mme Bénédicte MARCHAIS, M. Roland MARCOTTE, M. Jannick NIEL, M. Michel ODEAU, M. Willy PAUVERT, Mme Françoise PELLODI, M. Laurent PHILIBERT, Mme Nadège PIOGER, M. José PLANS, M. Jean-Yves RENARD, M. Thierry RENVOIZÉ, M. Didier REVEAU, Mme Sylvie SEQUEIRA, M. Xavier TERRIER, M. Didier TORCHÉ, M. Jean-Pierre TORCHÉ, Mme Laëtitia VEEGAERT.

**Etaient représentés** : 2 - Mme Liliane DENIS représentée par M. Bruno CEPRÉ, M. Thierry GUÉRIN représenté par M. Jean-Pierre JOUGLET.

**Pouvoirs** : 9 – M. Emmanuel BOIS ayant donné pouvoir à M. Didier REVEAU, Mme Catherine BOSSY ayant donné pouvoir à Mme Christine CORMIER, Mme Catherine CHANTEPIE ayant donné pouvoir à M. Laurent PHILIBERT, Mme Amélie DANGEUL ayant donné pouvoir à M. Alain CRUCHET, Mme Delphine LETESSIER ayant donné pouvoir à M. Gérard GUESNÉ, Mme Myriam MORAND ayant donné pouvoir à Mme Nadège PIOGER, M. Eric PAPILLON ayant donné pouvoir à M. Dominique ÉDON, Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN ayant donné pouvoir à Mme Cécile KNITTEL, Mme Christiane VAN RYSSEL ayant donné pouvoir à M. Thierry RENVOIZÉ.

**Etaient excusés** : 3 - M. Raymond BELLENCONTRE, M. Thierry BODIN, M. Gaëtan THOMAS.

**Secrétaire de séance** : M. Pascal BOURGOIN.

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

## ENVIRONNEMENT : PARTICIPATION AU GIEC PAYS DE LA LOIRE

Le Conseil de communauté,  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu le rapport du Président, présenté par M. Michel ODEAU, Vice-président en charge de l'Environnement  
Après en avoir délibéré,

**EST INFORME** que le GIEC Pays de La Loire est un Groupe Interdisciplinaire d'Experts du Climat en Pays de La Loire. Il a organisé une cinquantaine de conférences et rédigé deux rapports à l'échelle régionale parmi lesquels : <https://www.calameo.com/read/002150178c7aa01db4831?page=1>

**PREND ACTE** que les experts souhaitent sur la période 2024-2025 approfondir certains sujets, en explorer de nouveaux, et sensibiliser plus largement les acteurs du territoire. Les EPCI de la Région sont invités à rejoindre ce groupe de travail, afin d'étudier des besoins complémentaires, et en particulier les questions suivantes :

- Disponibilité de la ressource en eau
- Lien entre santé et changement climatique
- Impact sur l'économie au sens large (agriculture, industrie...).

Les collectivités peuvent également faire remonter des attentes particulières.

**EST INFORME** que le Bureau du 8 février a émis un avis favorable à cette démarche et au principe de participation.

**APPROUVE** la participation de la Communauté de Communes aux travaux du GIEC Pays de La Loire

**VALIDE** le versement d'une subvention de 2 000€ au comité 21 Etablissement Grand Ouest pour la période 2024-2025.

**AUTORISE** le Président ou son représentant à mettre en œuvre cette décision et signer tous les documents s'y référant.

Adopté à l'unanimité

Voix pour : 52  
Voix contre : 0  
Abstention : 0

Fait et délibéré en séance publique  
Le 13 décembre 2023

Pour extrait conforme  
Le 14 décembre 2023

Le Président

M. Didier REVEAU